

La fiscalité des particuliers

2023-2024

Cours



Sommaire

- 1. Les nouveautés 2024
- 2. Le prélèvement à la source
- 3. Les revenus 2023
- 4. Principes d'imposition et généralités
- 5. Définir le périmètre du foyer fiscal
- 6. Déterminer l'assiette de l'impôt
- 7. Calculer l'impôt dû
- 8. Mesures issues de la loi TEPA
- 9. Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus
- 10. Fiscalité de l'épargne (tableaux récapitulatifs)
- 11. Impôt sur la fortune immobilière



1. Nouveautés et faits marquants

- Revalorisation de 4,8 % des 5 tranches du barème. Ainsi que les seuils associés (quotient familial, abattements sur les pensions, frais professionnels, ...).
- Individualisation du taux du PASS (dès 09/2025).
- Mise en place du PEAC (plan d'épargne avenir climat) dès cet été et ouvert aux mineurs et jeunes majeurs (<21 ans). Exonération d'impôts et de prélèvements sociaux sur les gains.
- Le taux de réduction concernant les dons destinés à la conservation ou la restauration des monuments religieux est porté à 75% du 25/09/2023 au 31/12/2025..
- Durcissement des règles de déduction des dettes au titre de l'IFI.
- Prorogation de la réduction d'impôt "MALRAUX"



La fiscalité des particuliers

2023-2024

Cas pratique



CAS PRATIQUE – Énoncé

Comme chaque année, M. et Mme CORDIER vous sollicitent pour un rendez-vous.

Ils souhaitent en effet procéder à une première estimation de l'impôt au titre de leurs revenus 2023.

M. Philippe CORDIER est cadre commercial à l'EDF.

Son épouse, Mme Françoise CORDIER, commerçante, exploite un magasin de chaussures situé au centre ville.

M. et Mme CORDIER ont trois enfants:

- Julie née le 15/08/1998 (25 ans) est étudiante ;
- Pierre et Victor, deux jumeaux, nés le 14/07/2005 18 ans), sont lycéens.



La fiscalité de la partice de des particuliers

2023-2024

QCM – 36 questions-réponses



| 1 - Le barème de l'impôt sur le revenu comprend : 1 □ 3 tranches ; 2 □ 4 tranches ; 3 □ 5 tranches. | |
|--|--|
| 2 - Quelle sera la tranche d'imposition la plus faible ? 1 □ 9 %; 2 □ 11 %; 3 □ 14 %. | |
| 3 - Le quotient familial d'un contribuable divorcé, vivant seul, ayant à charge 3 enfants en garde exclusive dont un invalide est de : 1 □ 3,5 parts; 2 □ 4 parts; 3 □ 4,5 parts. | |
| 4 - Les pensions alimentaires versées à des enfant majeurs non rattachés sont déductibles si les enfants sont majeurs et : 1 □ ne disposent pas de ressources suffisantes ; 2 □ ont obligatoirement moins de 21 ans ; 3 □ vivent obligatoirement sous le toit de leurs parents. | |
| 5 - Quel est le nombre de parts de quotient familial pour 1 parent isolé avec 1 enfant à charge ? 1 □ 1; 2 □ 1,5; 3 □ 2. | |

> RÉPONSES



| 34 - Quel est le taux de réduction des dons destinés à la conservation ou la restauration des monuments religieux ? 1 □ 50 %; 2 □ 66 %; 3 □ 70 %; 4 ✓ 75 %. |
|--|
| 35 - Quel est le pourcentage de revalorisation des tranches d'imposition ? |
| 1 🗆 2 %; |
| 2 🗖 3,5 % ; |
| 3 ☑ 4,8 %; |
| 4 🗆 5 %. |
| |
| 36 - Quel est le plafond d'imputation du déficit foncier pour des travaux réalisés |
| dans des logements considérés comme passoires thermiques ? |
| 1 □ 10 700 €; |
| 2 □ 15 300 €; |
| 3 ☑ 21 400 €; |
| 4 □ 25 600 €. |
| |